



MITHRA RENFORCE SA POSITION DE LEADER SUR LE MARCHÉ BELGE DE LA CONTRACEPTION

- Mithra conforte sa position de leader dans la contraception sur le marché belge
- Mithra réalise ses meilleures ventes en 2016
- La tendance du marché conforte Mithra dans ses développements à base d'Estetrol

Liège, Belgique, 31 janvier 2017 – Mithra Pharmaceuticals (Euronext Bruxelles : MITRA) annonce aujourd'hui qu'elle a enregistré fin 2016, une croissance de part de marché de 0,97%¹ par rapport à 2015, renforçant encore sa position de leader avec 45,84% de parts de marché, devant Bayer et Merck. La société a aussi atteint une augmentation de ses ventes de 4,23%.

Le marché belge de la contraception a augmenté de 2,01 % en 2016, soit 229 389 cycles. En 2016, sur les 17 645 nouvelles femmes qui utilisent un produit contraceptif, 16 659 sont des nouvelles patientes de Mithra, cela représente 94,4 % de la croissance totale du marché en 2016.

Mithra reste largement en pole position en termes de cycles vendus avec une croissance significative de 4,23 %, soit +216 576 cycles.

En 2016, plus de 410 500 femmes² (presque 1 femme sur 2 prenant un contraceptif oral) utilisent un produit contraceptif oral de Mithra en Belgique.

François Fornieri, CEO de Mithra Pharmaceuticals : *"Cette position de leader renforce la crédibilité de Mithra sur son propre marché, mais aussi à l'international, ce qui est de bonne augure pour notre projet de recherche et développement dans le domaine de la contraception à base d'Estetrol qui devrait présenter moins de risques de VTE et un profil de sécurité amélioré par rapport aux produits actuellement disponibles ».*

Photos

Pour télécharger des photos de François Fornieri, veuillez cliquer sur le lien suivant :

<http://www.mithra.com/logo-et-charte-graphique/>

¹ IMS AM selling out data 12/2016

² IMS AM selling out data 12/2016

Pour plus d'informations, veuillez contacter:

Presse

Julie Dessart

Chief Communication Officer
+32 4 349 28 22 / +32 475 86 41 75
press@mithra.com

Investor Relations

François Fornieri, CEO

+32 4 349 28 22
investorrelations@mithra.com

Consilium Strategic Communications

Jonathan Birt, Sue Stuart, Hendrik Thys
+44 2 037 095 700
mithra@consilium-comms.com

A propos de Mithra

Fondée en 1999 par Mr François Fornieri et Prof. Dr. Jean-Michel Foidart, Mithra Pharmaceuticals SA, spin-off de l'Université de Liège, est une société pharmaceutique cotée sur Euronext (MITRA) dédiée à la santé féminine. La mission de Mithra consiste à améliorer chaque étape de la vie des femmes grâce à des solutions pharmaceutiques innovantes et accessibles à toutes. Dans cette optique, l'entreprise aspire à devenir un leader mondial de la santé féminine en développant, fabriquant et commercialisant des médicaments brevetés, innovants et différenciés ainsi que des solutions thérapeutiques complexes dans quatre sphères thérapeutiques de la santé féminine : la fertilité et la contraception, la ménopause et l'ostéoporose, les infections gynécologiques et les cancers féminins.

Mithra compte environ 141 collaborateurs et est basée à Liège, en Belgique.
Plus d'informations sur : www.mithra.com

Information importante

Ce communiqué contient des déclarations qui sont ou sont susceptibles d'être des « déclarations prospectives ». Ces déclarations prospectives peuvent être identifiées par le recours à une terminologie prospective, comprenant des mots tels que « croit », « estime », « prévoit », « s'attend à », « a l'intention de », « pourrait », « peut », « projette », « poursuit », « en cours », « potentiel », « vise », « cherche à » ou « devrait » et comprennent également des déclarations de la Société concernant les résultats escomptés de sa stratégie. De leur nature, les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes et les lecteurs sont avertis du fait qu'elles ne constituent pas des garanties de résultats futurs. Les résultats effectifs de la Société peuvent différer sensiblement de ceux prédits par les déclarations prospectives. La Société ne s'engage pas à réviser ou mettre à jour publiquement les déclarations prospectives, sauf dans la mesure où la loi l'exige.

Pour vous inscrire à notre newsletter, consultez investors.mithra.com